

La situation des transports en Pays de la Loire

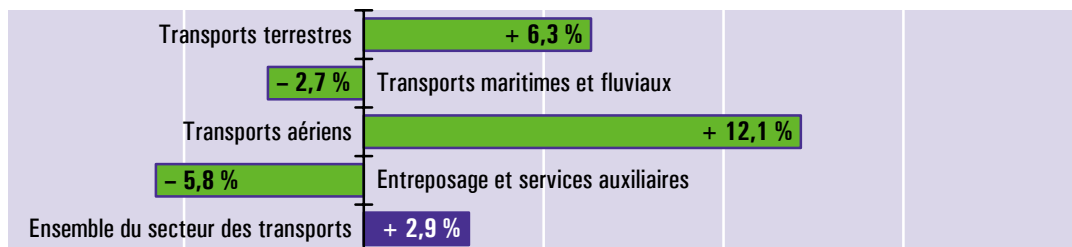
Les demandeurs d'emploi dans les transports en 2011

En 2011, l'amélioration de l'activité des transports n'a pas eu d'impact positif sur le niveau de chômage de la filière, quelle que soit l'approche du marché du travail considérée (entrée sectorielle ou entrée « métiers »). La hausse des demandeurs d'emploi de conducteur routier a principalement concerné les personnes âgées de plus de 50 ans. A un niveau élevé, la part des chômeurs de longue durée a légèrement diminué.

Synthèse – Faits saillants

Le nombre de demandeurs d'emploi issus du secteur des transports est demeuré à un niveau très élevé, supérieur à six mille personnes (+ 2,9 % par rapport à 2010). Le sous-secteur des transports terrestres a représenté 60 % d'entre eux avec près de quatre mille inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2011 (+ 6,3 %).

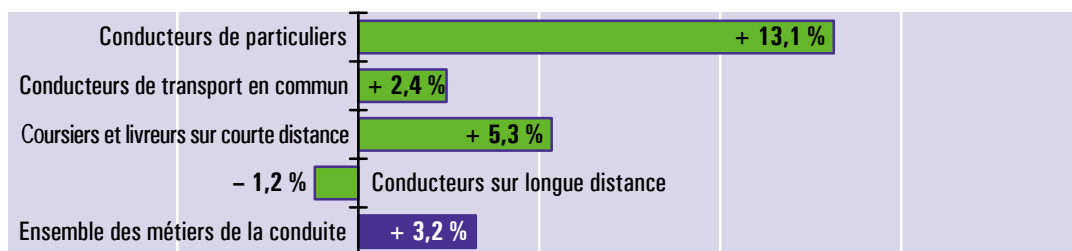
Evolution entre 2010 et 2011 du nombre de demandeurs d'emploi
des Pays de la Loire issus du secteur des transports



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

Le marché du travail de la conduite routière s'est détérioré en 2011. En fin d'année, 7 500 habitants des Pays de la Loire recherchaient un poste de conducteur routier (+ 3,2 % par rapport au 31 décembre 2010). Seul le métier de conducteur de marchandises sur longue distance a connu une évolution favorable en 2011, le chômage y reculant de 1,2 % à 2 900 demandeurs d'emploi.

Evolution entre 2010 et 2011 du nombre de demandeurs d'emploi
des Pays de la Loire postulant pour un métier de la conduite routière



Champ : catégories A, B et C (demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (service E.S.E.) / Pôle emploi - Données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

1 – Les demandeurs d'emploi issus du secteur des transports

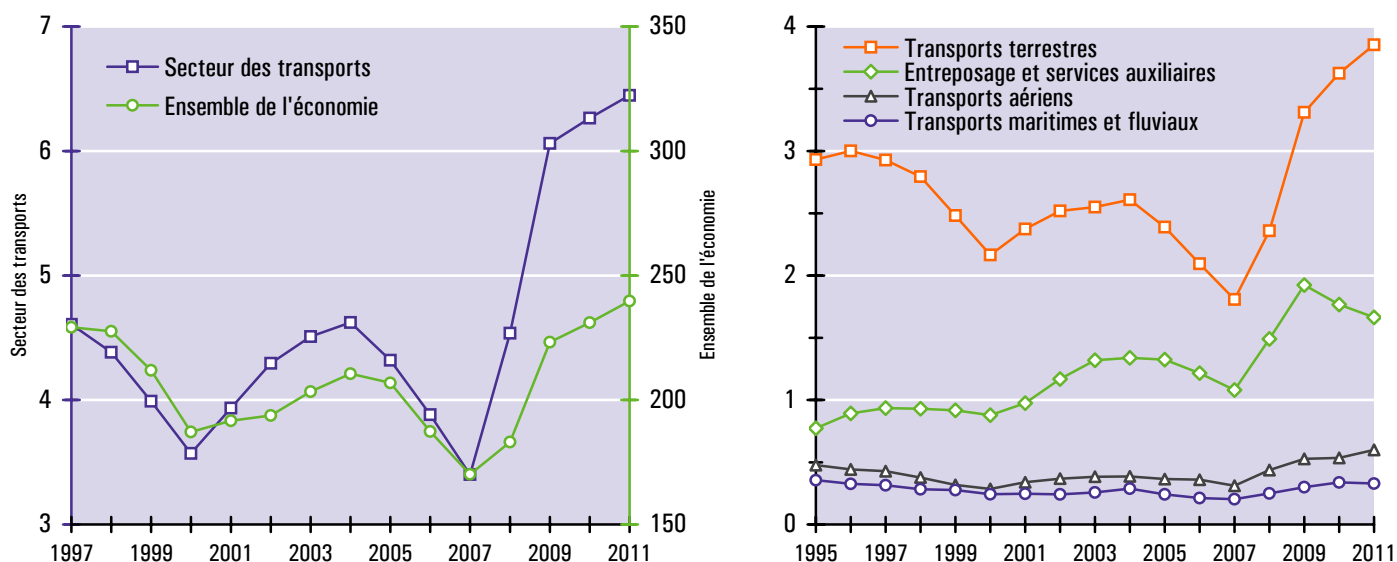
Sont pris en compte dans cette partie les demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories A, B et C, c'est-à-dire les personnes inscrites à Pôle emploi tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ou ayant une activité réduite, et dont le précédent employeur était une entreprise appartenant au secteur des transports (cf. méthodologie en dernière page).

Cette approche sectorielle du marché du travail fait donc abstraction des entreprises du compte propre. En outre, elle ne préjuge pas de la nature du métier précédemment exercé, non communiquée par Pôle emploi. Le secteur des transports recouvre en effet des emplois diversifiés (postes de conduite pour la majorité d'entre-eux, mais aussi agents d'exploitation ou personnels administratifs). Il convient donc de garder à l'esprit que le dernier emploi occupé par ces sortants du marché du travail est parfois sans lien direct avec les transports.

Malgré la reprise de l'activité, le marché du travail s'est encore dégradé dans les transports

Au 31 décembre 2011, Pôle emploi a recensé 6 447 demandeurs d'emploi résidant en Pays de la Loire, issus du secteur des transports, soit une augmentation de 2,9 % par rapport à l'année précédente. Si la croissance du chômage a ralenti en comparaison des fortes progressions de 2008 et 2009 (supérieures à 30 %), le nombre de demandeurs d'emploi est demeuré à un niveau exceptionnellement élevé, alors qu'il n'avait jamais par le passé excédé cinq mille personnes.

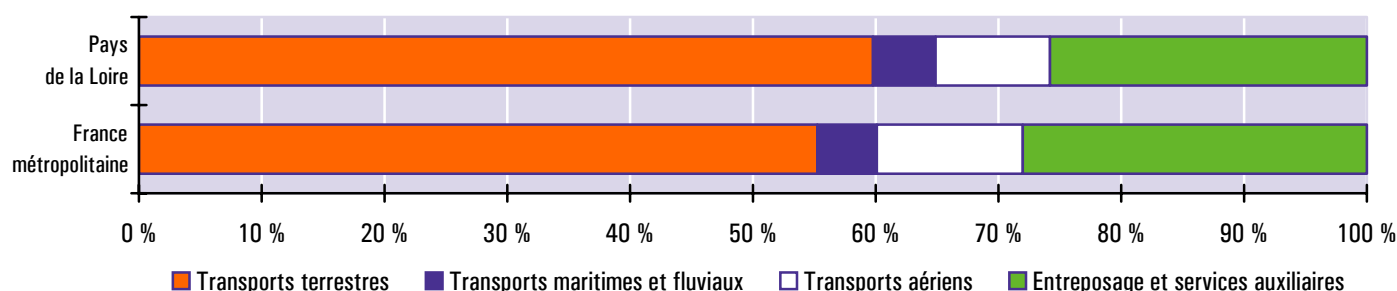
Demandeurs d'emploi inscrits au 31 décembre à Pôle emploi en catégories A, B et C dans les Pays de la Loire (en milliers de personnes)



Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

En 2008 et 2009, la hausse du chômage avait été plus importante dans le secteur des transports (+ 33 % puis + 34 %) que dans l'ensemble de l'économie (+ 8 % puis + 22 %). Ces évolutions illustraient un phénomène déjà observé par le passé : les transports amplifient (à la hausse comme à la baisse) les fluctuations de l'économie car ils interviennent aux deux extrémités du système productif, en amont (pour approvisionner les entreprises en matières premières) et en aval (pour livrer la production aux réseaux de distribution). En 2011, le chômage dans le secteur des transports a, en revanche, progressé un peu moins rapidement que dans le reste de l'économie (+ 3,7 %).

Répartition des demandeurs d'emploi issus du secteur des transports en 2011



Pour la seconde année consécutive, le chômage de l'entreposage et des services auxiliaires des transports a reculé

Demandeurs d'emploi issus du secteur des transports en 2010 et 2011 (stock au 31 décembre)

Transports terrestres	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	1 296	1 381	+ 6,6 %
Maine-et-Loire	729	765	+ 4,9 %
Mayenne	228	227	- 0,4 %
Sarthe	689	729	+ 5,8 %
Vendée	683	752	+ 10,1 %
Pays de la Loire	3 625	3 854	+ 6,3 %
France métropolitaine	71 974	79 053	+ 9,8 %
Région / France	5,0 %	4,9 %	

Transports par eau	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	211	193	- 8,5 %
Maine-et-Loire	40	45	+ 12,5 %
Mayenne	8	8	0,0 %
Sarthe	16	19	+ 18,8 %
Vendée	63	64	+ 1,6 %
Pays de la Loire	338	329	- 2,7 %
France métropolitaine	6 854	6 947	+ 1,4 %
Région / France	4,9 %	4,7 %	

Transports aériens	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	315	354	+ 12,4 %
Maine-et-Loire	74	80	+ 8,1 %
Mayenne	17	19	+ 11,8 %
Sarthe	46	51	+ 10,9 %
Vendée	83	96	+ 15,7 %
Pays de la Loire	535	600	+ 12,1 %
France métropolitaine	16 291	16 999	+ 4,3 %
Région / France	3,3 %	3,5 %	

Entreposage et S.A.T.*	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	794	745	- 6,2 %
Maine-et-Loire	338	323	- 4,4 %
Mayenne	91	90	- 1,1 %
Sarthe	263	248	- 5,7 %
Vendée	280	258	- 7,9 %
Pays de la Loire	1 766	1 664	- 5,8 %
France métropolitaine	40 459	40 105	- 0,9 %
Région / France	4,4 %	4,1 %	

Ensemble	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	2 616	2 673	+ 2,2 %
Maine-et-Loire	1 181	1 213	+ 2,7 %
Mayenne	344	344	0,0 %
Sarthe	1 014	1 047	+ 3,3 %
Vendée	1 109	1 170	+ 5,5 %
Pays de la Loire	6 264	6 447	+ 2,9 %
France métropolitaine	135 578	143 104	+ 5,6 %
Région / France	4,6 %	4,5 %	

* S.A.T. : Services auxiliaires des transports

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, SOeS / Pôle emploi

Le secteur des transports peut être scindé en deux grandes catégories d'acteurs :

1. Les transporteurs « purs » sont constitués des entreprises qui acheminent, pour le compte d'autrui, des marchandises ou des voyageurs. Ils peuvent être des transporteurs routiers, des opérateurs ferroviaires ou des compagnies maritimes, fluviales et aériennes.
2. Les logisticiens ont comme activité principale l'entreposage ou les services auxiliaires des transports (manutention portuaire, gestion et entretien d'infrastructures de transport, commissionnement, courtage, affrètement, ...).

Si, en moyenne, les demandeurs d'emplois issus du secteur des transports ont augmenté de 2,9 % en 2011 dans la région, les évolutions par sous-secteur d'origine ont été contrastées.

Au sein des transporteurs « purs », le marché du travail a continué à se dégrader en 2011 (+ 6,3 %) :

- Dans le transport terrestre (routier ou ferroviaire), le stock de demandeurs d'emplois a augmenté de 6,3 % dans la région, représentant 60 % de l'ensemble des chômeurs du secteur des transports au 31 décembre 2011 (contre 58 % un an auparavant et 55 % en 2009).
- Dans le transport par eau, constitué des compagnies maritimes et fluviales, le chômage s'est réduit de 2,7 %. En Pays de la Loire, huit demandeurs d'emplois sur dix, antérieurement employés dans ce sous-secteur, sont des habitants des départements côtiers : 59 % en Loire-Atlantique et 19 % en Vendée.
- Dans le transport aérien, le nombre de demandeurs d'emplois a fortement évolué (600 personnes au 31 décembre 2011, en progression de 12 %). 59 % d'entre-eux résident en Loire-Atlantique.

En revanche, dans l'entreposage et les services auxiliaires des transports, la situation du marché du travail s'est de nouveau améliorée. En Pays de la Loire, le volume de la demande d'emploi s'est replié de 5,8 % en 2011 après - 8,2 % en 2010. Néanmoins, ces baisses successives n'ont pas permis de compenser la forte hausse du chômage du sous-secteur enregistrée en 2008 et 2009 (1 080 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2007, 1 923 au 31 décembre 2009).

2 – Les demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite routière

Sont considérés ici les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C à la recherche d'un poste de conducteur routier de marchandises ou de voyageurs, quel que soit le secteur d'activité antérieur (cf. méthodologie en dernière page). Les conducteurs antérieurement employés par une entreprise du compte propre y sont donc inclus, à la condition qu'ils ne postulent pas pour un autre métier.

Une double segmentation, par type de véhicule et par activité, du répertoire des professions de Pôle emploi (le ROME) permet de distinguer les quatre principaux métiers de la conduite routière :

- les conducteurs de particuliers en véhicule léger } pour le transport de voyageurs,
- les conducteurs de transport en commun } pour le transport de voyageurs,
- les conducteurs de véhicules légers (sur courte distance) } pour le transport de marchandises.
- les conducteurs de poids lourds (sur longue distance) }

En 2011, le volume de la demande d'emploi des conducteurs routiers a moins augmenté dans les Pays de la Loire que dans les autres régions

Au 31 décembre 2011, 7 513 habitants des Pays de la Loire inscrits à Pôle emploi postulaient pour un métier de la conduite routière (contre 7 277 au 31 décembre 2010). Cette hausse (+ 3,2 %) fait suite à la stabilisation enregistrée en 2010 (+ 0,4 %). Elle peut être mise en regard avec l'évolution du chômage en 2011 :

- dans les métiers de la conduite routière en France métropolitaine (+ 4,8 %),
- tous métiers confondus dans les Pays de la Loire (+ 3,7 %).

Métiers de la conduite routière

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	2 592	2 649	+ 2,2 %
Maine-et-Loire	1 591	1 666	+ 4,7 %
Mayenne	479	492	+ 2,7 %
Sarthe	1 264	1 284	+ 1,6 %
Vendée	1 351	1 422	+ 5,3 %
Pays de la Loire	7 277	7 513	+ 3,2 %
France métropolitaine	147 714	154 806	+ 4,8 %
Région / France	4,9 %	4,9 %	

Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Ensemble des métiers

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	87 320	89 000	+ 1,9 %
Maine-et-Loire	53 130	56 100	+ 5,6 %
Mayenne	14 440	15 000	+ 3,9 %
Sarthe	37 450	38 700	+ 3,3 %
Vendée	38 750	40 900	+ 5,5 %
Pays de la Loire	231 090	239 700	+ 3,7 %
France métropolitaine	4 097 920	4 316 800	+ 5,3 %
Région / France	5,6 %	5,6 %	

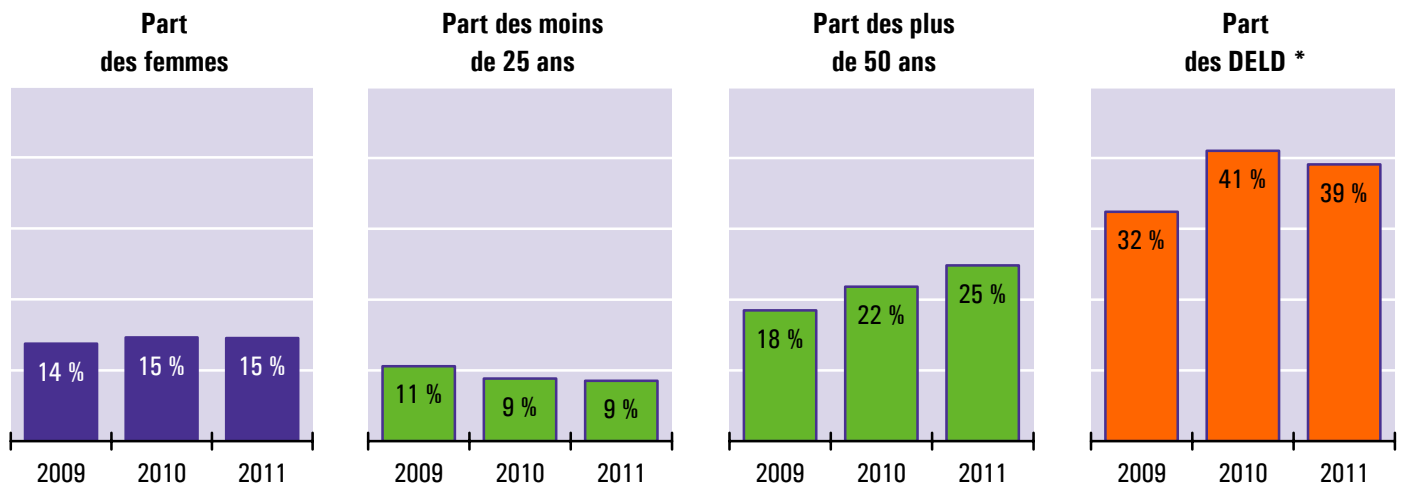
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

La conduite routière est encore un métier essentiellement masculin. La féminisation de la demande d'emploi, observée depuis plusieurs années, s'est stabilisée en 2011. Dans les Pays de la Loire, les femmes constituent désormais 14,5 % des conducteurs routiers sans emploi (contre 14,6 % en 2010 et 13,8 % en 2009). C'est dans le transport de voyageurs qu'elles sont les mieux représentées (39 %). Elles sont en revanche peu nombreuses dans le fret routier (9 %). A titre de comparaison, 51 % des habitants des Pays de la Loire et 54 % de l'ensemble des personnes sans emploi de la région sont des femmes.

Le chômage des jeunes aspirant à devenir conducteur routier est également peu développé. Au 31 décembre 2011, les habitants de la région âgés de moins de 25 ans ne regroupaient plus que 8,5 % des demandeurs d'emploi postulant pour un métier de la conduite (contre 8,8 % un an auparavant et 10,6 % en 2009), soit nettement moins que tous métiers confondus (19 %). La demande d'emploi de ces jeunes ligériens dans la conduite routière a néanmoins moins reculé l'an passé (- 0,5 %) qu'en 2010 (- 16 %). A contrario, le chômage des plus de 50 ans a continué de progresser à un rythme soutenu (+ 17 % en 2011 après + 19 % en 2010). Fin 2011, il représente ¼ des conducteurs inscrits à Pôle emploi contre 19 % pour l'ensemble des métiers.

2011 a aussi été marquée par le recul du chômage de longue durée. Au 31 décembre 2011, 39 % des conducteurs routiers sans travail de la région (contre 38 % tous métiers confondus) étaient inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus, en recul de deux points sur un an mais en hausse de sept points par rapport à 2009. En glissement annuel, le nombre de chômeurs de longue durée s'est replié de 1,6 % dans la conduite routière (passant de 2 984 à 2 936 personnes), tandis qu'il continuait de s'accroître pour l'ensemble des métiers (+ 1,3 % dans les Pays de la Loire, + 6,2 % en France métropolitaine).

Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (stock au 31 décembre)



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)

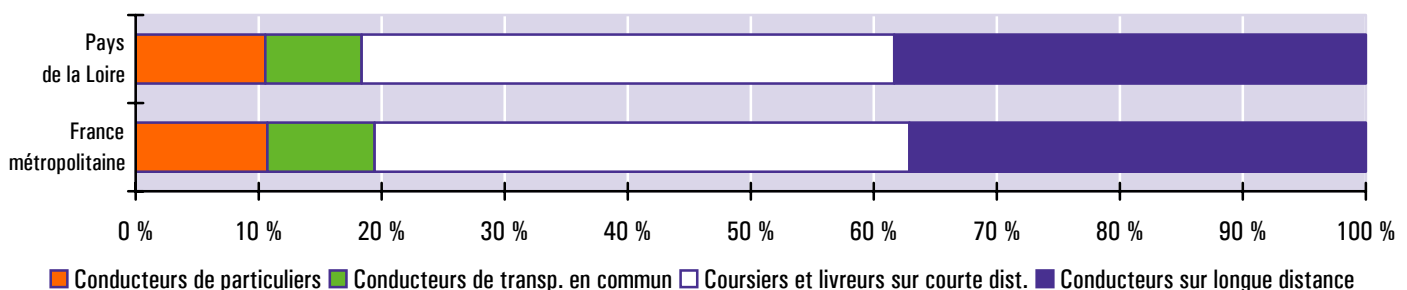
Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire / Pôle emploi

Parmi les quatre principaux métiers de la conduite routière, seul celui du transport de marchandises sur longue distance a connu en 2011 une diminution du nombre de demandeurs d'emploi

Plus de huit conducteurs routiers au chômage sur dix recherchent un emploi dans le transport de marchandises (81,6 % dans les Pays de la Loire ; 80,6 % en France métropolitaine). En 2011, leur nombre s'est accru de 2,2 % dans la région, sensiblement moins qu'au niveau national (+ 3,8 %). Ceux qui postulent pour un poste de coursier et livreur sur courte distance ont augmenté de 5,3 %. En revanche, la situation des conducteurs sur longue distance s'est améliorée : pour la seconde année consécutive, leur nombre a reculé dans les Pays de la Loire (- 1,2 % en 2011 après - 4,2 % en 2010).

Répartition des demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière en 2011



Les conducteurs routiers de voyageurs au chômage sont ventilés par Pôle emploi dans deux catégories : le transport individuel de passagers (essentiellement des ambulanciers et conducteurs de taxis) et le transport collectif (bus, cars et tramways). Ils sont encore minoritaires, représentant moins de 20 % de l'ensemble des conducteurs routiers sans emploi. Mais leur nombre s'est accru de façon importante ces trois dernières années (+ 22 % en 2009, + 17 % en 2010 et + 8 % en 2011). Cette montée du chômage dans la conduite de passagers, plus forte que celle enregistrée au niveau national (+ 17 % en 2009, + 14 % en 2010 et + 9 % en 2011), est à mettre en parallèle avec la hausse du prix des carburants qui a fragilisé la santé financière des entreprises de transport routier de voyageurs, déjà impactée par la crise économique de 2008 et 2009. La dégradation de la situation financière des Conseils généraux a également pu jouer un rôle en arrière plan, à l'origine de la contraction de la longueur des circuits scolaires.

Demandeurs d'emploi des métiers de la conduite routière dans les Pays de la Loire (au 31 décembre)

	2011	Evolution 2011 / 2010	Région / France métr.
Conducteurs de particuliers	792	+ 13,1 %	4,8 %
Conducteurs de transport en commun	588	+ 2,4 %	4,4 %
Coursiers et livreurs sur courte distance	3 253	+ 5,3 %	4,8 %
Conducteurs sur longue distance	2 880	- 1,2 %	5,0 %
Ensemble des métiers de la conduite	7 513	+ 3,2 %	4,9 %

Champ : catégories A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)

Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

La conduite de transport de particuliers (y compris transport sanitaire)

Cette catégorie est issue du regroupement de deux métiers du ROME : les conducteurs de transport de particuliers (code N4102) et les conducteurs de véhicules sanitaires (code J1305).

Selon le ROME, les conducteurs de transport de particuliers et de véhicules sanitaires réalisent des prestations de transport de personnes (transfert de clientèle variée, circuit touristique, accompagnement de patients et de personnes blessées, ...) au moyen d'un véhicule léger (de capacité égale au maximum à neuf personnes).

Cet emploi s'exerce pour le compte de sociétés privées (réseaux de taxis, location de véhicule avec chauffeurs, entreprises de transport sanitaire, cliniques, ...), d'administrations (services de l'Etat, armée, hôpitaux, ...) ou de particuliers. Il recouvre plusieurs professions : conducteur de taxi, chauffeur de direction, motard de presse, ambulancier.

C'est traditionnellement le métier de la conduite où la part des femmes, parmi les demandeurs d'emploi, est la plus importante (43 % dont 36 % dans le transport de particuliers et 48 % dans le transport sanitaire).

La conduite de transport en commun sur route

D'après le ROME, les conducteurs routiers de transport en commun (code N4103) réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs en service urbain, interurbain, régional, national ou international. Ils conduisent des véhicules de transport en commun de plus de neuf places (autobus ou autocars). Ils peuvent effectuer des opérations annexes dans le cadre de circuits touristiques ou de voyages (choix de l'itinéraire, prestations hôtelières, formalités douanières, commentaire touristique, ...).

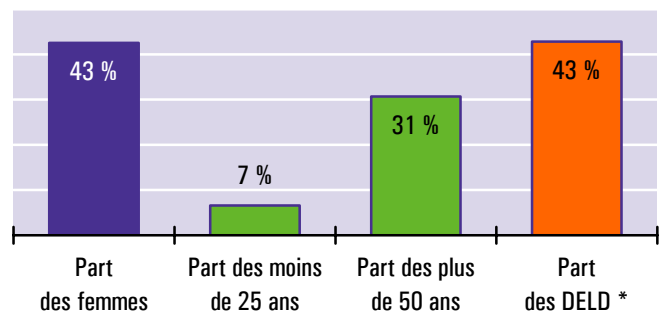
Ce métier s'effectue au sein d'entreprises de transport, d'agences de tourisme, de collectivités, d'administrations, de l'armée, en contact avec une clientèle diversifiée (passagers de lignes régulières, scolaires, personnes à mobilité réduite, personnels d'entreprise, militaires, touristes, ...). Dans le ramassage scolaire, il s'exerce en horaires fractionnés, le plus souvent à temps partiel. Le métier comprend les conducteurs de tramway, à la différence des conducteurs de métro, qui font partie de la catégorie N4301 (conduite sur rails).

Les jeunes sans emploi postulent peu pour ce métier. Le chômage de longue durée y est important : près de la moitié des inscriptions à Pôle emploi remonte à plus d'un an.

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	236	263	+ 11,4 %
Maine-et-Loire	172	198	+ 15,1 %
Mayenne	49	58	+ 18,4 %
Sarthe	111	129	+ 16,2 %
Vendée	132	144	+ 9,1 %
Pays de la Loire	700	792	+ 13,1 %
France métropolitaine	14 771	16 579	+ 12,2 %
Région / France	4,7 %	4,8 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2011 dans les Pays de la Loire

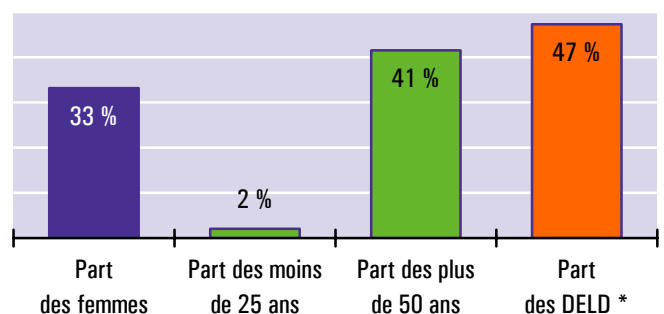


* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	255	224	- 12,2 %
Maine-et-Loire	115	115	0,0 %
Mayenne	32	43	+ 34,4 %
Sarthe	87	87	0,0 %
Vendée	85	119	+ 40,0 %
Pays de la Loire	574	588	+ 2,4 %
France métropolitaine	12 711	13 485	+ 6,1 %
Région / France	4,5 %	4,4 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2011 dans les Pays de la Loire



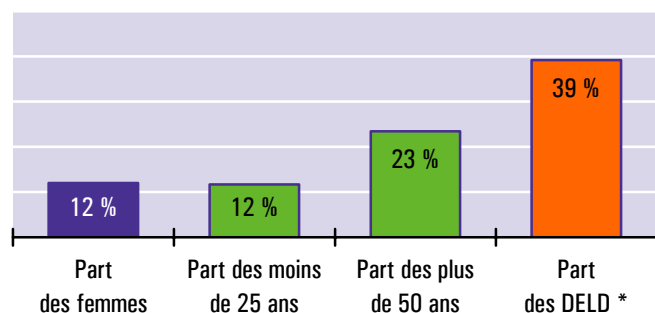
* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Les courses et livraisons sur courte distance

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	1 219	1 239	+ 1,6 %
Maine-et-Loire	648	708	+ 9,3 %
Mayenne	177	179	+ 1,1 %
Sarthe	486	531	+ 9,3 %
Vendée	558	596	+ 6,8 %
Pays de la Loire	3 088	3 253	+ 5,3 %
France métropolitaine	63 601	67 306	+ 5,8 %
Région / France	4,9 %	4,8 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2011 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
 Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
 Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Cette catégorie regroupe deux métiers du ROME :

1. Les coursiers et livreurs express (code N4104) réalisent, à la demande, le transport rapide de tous types de produit (colis, pièces détachées, plats cuisinés, médicaments, plis, ...) nécessitant un traitement particulier lié à l'urgence, la valeur ou la fragilité. Ils conduisent un véhicule léger (scooter, moto, voiture, fourgonnette, ...) et peuvent effectuer des prestations annexes (encaissement, préparation de commandes, ...). Cet emploi s'exerce au sein d'entreprises de fret express ou de sociétés disposant d'un service interne de coursiers. Il s'effectue généralement en zone urbaine, sur de faibles distances.
2. Les livreurs par tournées sur courte distance (code N4105) remettent ou enlèvent des marchandises dans un périmètre géographique restreint (agglomération ou périphérie), à partir d'un circuit prédéfini. Ils conduisent un véhicule léger (parfois un poids lourd) et réalisent les opérations liées à la livraison (chargement et déchargement des marchandises, émargement des documents de livraison, ...). L'activité s'effectue pour le compte d'entreprises de messagerie.

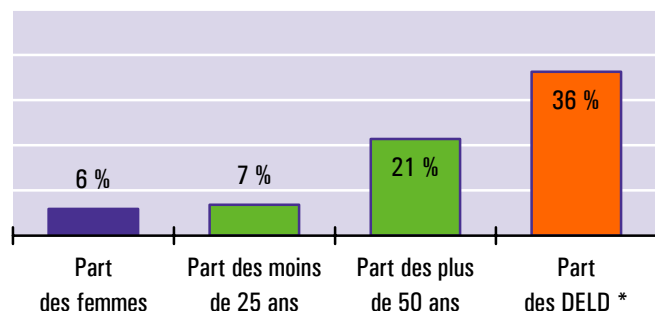
Ces deux emplois sont, parmi les métiers de la conduite routière, ceux où la moyenne d'âge des demandeurs d'emploi est la plus faible (12 % ont moins de 25 ans).

La conduite de transport de marchandises sur longue distance

Demandeurs d'emploi en 2010 et 2011 (stock au 31 déc.)

	2010	2011	Evolution
Loire-Atlantique	882	923	+ 4,6 %
Maine-et-Loire	656	645	- 1,7 %
Mayenne	221	212	- 4,1 %
Sarthe	580	537	- 7,4 %
Vendée	576	563	- 2,3 %
Pays de la Loire	2 915	2 880	- 1,2 %
France métropolitaine	56 631	57 436	+ 1,4 %
Région / France	5,1 %	5,0 %	

Demandeurs d'emploi au 31 déc. 2011 dans les Pays de la Loire



* Demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus)
 Champ : cat. A, B et C (inscrits tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi)
 Sources : DIRECCTE Pays de la Loire, DARES / Pôle emploi

Selon le ROME, les conducteurs de marchandises sur longue distance (code N4101) conduisent un véhicule routier lourd, de poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 tonnes, afin de transporter des marchandises, en moyenne ou longue distance. Ils accomplissent également des tâches liées au transport (arrimage des charges, émargement de documents, contrôle des marchandises). Ils peuvent effectuer des opérations de chargement / déchargement et l'entretien de suivi du véhicule.

L'activité de ce métier s'exerce pour le compte de sociétés (entreprises de transport, entreprises industrielles ou commerciales, entreprises de location de véhicules lourds avec conducteur) ou d'entreprises individuelles (artisans transporteurs). Elle varie selon le type de véhicule (camion-benne, citerne, bétailière, porte-voitures, ...), la nature du fret (produits dangereux, produits en vrac, animaux, ...) et la zone de trafic (régionale, nationale, internationale). Le métier ne comprend pas les déménageurs conducteurs de poids lourd.

De par ses caractéristiques (forte amplitude journalière et découchés fréquents), le métier attire peu les femmes : elles ne représentent que 6 % des conducteurs de poids lourd sur longue distance au chômage.

Annexe méthodologique

Les demandeurs d'emploi en fin de mois

Les statistiques des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont établies à partir des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elles comptabilisent le volume de personnes inscrites à Pôle emploi en fin de période (dernier jour du mois, du trimestre ou de l'année considérés). La notion de DEFM est différente de celle des DEE (demandes d'emploi enregistrées), non analysées dans le présent document. Les DEFM mesurent un stock de demandeurs d'emploi alors que les DEE, correspondant au nombre d'inscriptions à Pôle emploi au cours d'une période donnée, sont des indicateurs de flux.

Les cinq catégories de demandeurs d'emploi

Les personnes inscrites à Pôle emploi sont classées en catégories statistiques. Les DEFM tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi sont regroupés dans les catégories A (sans emploi), B (ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins) et C (de plus de 78 heures). Les catégories D et E concernent les personnes non tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'elles sont en stage, formation ou arrêt maladie (catégorie D), soit parce qu'elles occupent un emploi à temps plein (catégorie E).

Les deux approches du marché du travail

L'approche sectorielle

Les DEFM peuvent être ventilés selon le secteur d'activité antérieur. Cette approche, abordée en première partie du présent document, se focalise sur le niveau des sorties d'emploi des entreprises dont l'activité principale relève des transports, quel que soit le métier précédemment exercé. Les effectifs des entreprises de transport sont en effet constitués d'emplois spécifiques au secteur, tels que les conducteurs routiers, mais aussi de métiers dits support, à caractère administratif ou commercial (agents d'accueil, personnels administratifs, mécaniciens, etc.).

L'approche « métiers »

Le marché du travail des transports ne se réduit pas aux entreprises du secteur. Il peut aussi être défini par le métier recherché, indépendamment du secteur d'activité où celui-ci a pu être ou sera exercé. Le document porte en seconde partie sur cette approche, traitant spécifiquement des demandeurs d'emploi postulant pour l'un des métiers de la conduite routière. Ces derniers représentent l'essentiel de l'emploi du secteur des transports (compte d'autrui) mais sont également exercés dans d'autres secteurs (compte propre).

Les DEFM issus du secteur des transports

Les fichiers de gestion de Pôle emploi donnent le nombre de DEFM provenant du secteur des transports selon les quatre principales composantes suivantes (hors activités de poste et de courrier) : transports terrestres (division 49 de la NAF rév. 2), transports maritimes et fluviaux (division 50), transports aériens (division 51), entreposage et services auxiliaires des transports (division 52).

Les DEFM postulant pour un métier de la conduite

Les métiers sont classés par Pôle emploi dans un répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), dont la version 3 est entrée en vigueur en décembre 2009. Pour les besoins de l'analyse, les DEFM des métiers de la conduite routière ont ici été répartis en quatre ensembles issus de regroupements de positions élémentaires du ROME :

- conduite de transport de particuliers y compris conduite d'ambulances (codes J1305 et N4102),
- conduite de transport en commun sur route (code N4103),
- courses et livraison par tournées sur courte distance (codes N4104 et N4105),
- conduite de transport de marchandises sur longue distance (code N4101).

Les fournisseurs de données des DEFM

Les statistiques qui ont permis la réalisation de ce document proviennent de trois sources différentes :

- la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour les données des Pays de la Loire relatives au secteur des transports et aux métiers de la conduite routière ;
- la DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail) pour l'ensemble des DEFM (tous secteurs et métiers confondus), ventilés par départements français ;
- le SOeS (Service de l'observation et des statistiques du ministère en charge des transports) pour les séries nationales des DEFM du secteur des transports et des métiers de la conduite routière.

*La situation
des transports
en Pays de la Loire*

Service connaissance
des territoires et évaluation
Division de l'observation,
des études et des statistiques

34 Place Viarme - BP 32 205
44022 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 99 58 13

Directeur
de la publication :
Hubert Ferry-Wilczek

ISSN : 2109-0025

© DREAL 2012